



## EXPOSITION - CONCOURS

# IV BIENNALE DES LYCEES ARTISTIQUES ITALIENS

La Direction générale de l'organisation scolaire, de l'évaluation et de l'internationalisation du système national de l'éducation, en collaboration avec Re.Na.Li.Art "Réseau National des Lycées Artistiques" promeut la quatrième édition de la "Biennale des Lycées artistiques italiens". La manifestation se tiendra à Rome, au mois d'octobre 2022. L'organisation et la mise en œuvre de cette initiative est confiée à l'association A.Bi.Li.Art "Amis de la Biennale des Lycées artistiques".

## Règlement

### Art. 1 - Objet et finalité

Ce concours a comme objectif l'idéation, la conception et la réalisation des œuvres artistiques sur le thème :

## Le Future

**"Toute création authentique est un cadeau pour le future"**

*Albert Camus - Actuelles II*

La pandémie nous a laissé un héritage difficile à gérer, mais dans lequel se cachent aussi des précieuses opportunités. Pour les étudiants des Lycées Artistiques Italiens, aussi bien que pour ceux de chaque Ecole d'Art au niveau international, l'on visera surtout à la créativité et à la capacité de se réinventer, en faisant face aux grands défis qui l'on rencontre dans ce moment bien particulier.

### Art. 2 - Destinataires du concours

Pour la section "Ecoles d'Art Internationales" sont admises au concours les œuvres des étudiants des lycées et des écoles d'art, qui sont inscrits dans l'enseignement secondaire supérieure. Chaque école pourra participer au concours avec un maximum de 3 œuvres.



### **Art. 3 - Articulation du Concours**

Le concours s'articule dans les phases suivantes:

- Demande de participation à la sélection, avec l'envoi de la fiche d'adhésion ci-jointe, à remplir et à nous remettre par mail: entre le 20 décembre 2021.
- Envoi du projet détaillé des œuvres, avec la remise par mail, de la fiche de données ci-jointe (une pour chaque œuvre): entre le 28 février 2022.
- Sélection des projets et communication aux écoles, des œuvres sélectionnées: entre le 31 mars 2022.
- Envoi de la documentation photographique des œuvres réalisées: entre le 10 juin 2022.
- Livraison ou envoi des œuvres sélectionnées: septembre 2022.
- Ouverture de la Biennale et remise de prix: octobre 2022.

### **Art. 4 - Documentation demandée pour les projets**

Pour chaque projet il faut remplir la fiche de données de l'œuvre, avec son titre, les noms des étudiants qui participent, du professeur référent et un texte de maximum 500 frappes, qui explique le processus de conception, les références historiques et les matériaux prévus. Trois planches en PDF sont aussi demandées avec les croquis, le design final, des images significatives, le rendering ou les photos du prototype.

### **Art. 5 - Indications concernant l'envoi et la réexpédition des œuvres**

Tout renseignement relatif à l'envoi et à la réexpédition des œuvres, seront fournis après la communication de leur sélection.

Les frais d'envoi et de réexpédition des œuvres sélectionnées, ou liées à des exigences particulières d'installation, sont à charge des écoles participantes.

### **Art. 6 - Caractéristiques des œuvres en concours**

Les œuvres en concours pourront être réalisées en pleine liberté stylistique et technique, avec n'importe quel matériel, sur support analogique ou digitale, à l'aide du son, des lumières et des mouvements mécaniques et électriques.

Pour les œuvres bidimensionnelles (peinture, verrière, mosaïque, graphisme, photographie etc.) les dimensions maximales admises seront de 150 x 150 cm. Pour les œuvres tridimensionnelles (sculpture, bijouterie, maquette, mode, céramique etc.) les dimensions maximales admises seront de 70 x 70 x 70 cm. Œuvres de dimensions excédantes pourront être éventuellement admises à la sélection, sur réserve d'une dérogation formelle au préalable, de la part du Comité Technico-Scientifique.

Dans le cas où le produit final sera en vidéo, l'école réalisatrice le chargera sur plateforme web: YouTube ou Vimeo et le link nous sera transmis. La durée de la vidéo doit être de 5 minutes maximum.



## **Art. 7 - Comité Technico-Scientifique et Jury de la Biennale**

Le Comité Technico-Scientifique de la Biennale sélectionne les œuvres à exposer ; le Jury de la Biennale, composé par des membres qualifiés dans le monde de l'art, artistes et représentants institutionnels, attribue les prix.

La participation à la sélection comporte, de manière automatique, l'acceptation intégrale de ce règlement, des décisions du Comité Technico-Scientifique et du Jury ; elle donne de même le consensus à la reproduction graphique, photographique et vidéo des œuvres sélectionnées, pour toute publication à caractère de documentaire et de promotion, se référant à cette manifestation. Si toute fois la traduction du projet en prototype/œuvre finale, ne respectera pas la cohérence morphologique et esthétique requise à la participation à ce concours, qui vise à promouvoir l'excellence, le Comité Technico-Scientifique pourra se réserver d'exclure tel prototype/œuvre de l'expo-concours.

## **Art. 8 - Prix**

Les gagnants des prix de la IV Biennale pour la Section "Lycées Artistiques italiens" aussi bien que pour la Section "Ecoles internationales d'Art", seront proclamés pendant la cérémonie d'ouverture de l'expo-concours, prévue en octobre 2022.

Prix pour la Section "Lycées Artistiques italiens"

- 1° prix € 1500
- 2° prix € 1000
- 3° prix € 500

Prix pour la Section "Ecoles internationales d'Art"

- 1° prix € 1500

Autres prix ou mentions pourront être aussi remis.

## **Art.9 - Contactes**

Tous les renseignements et la mise à jour concernant la Biennale, seront publiés sur les sites web du Réseau National des Lycées Artistiques [www.renaliart.it](http://www.renaliart.it) et de l'Association "Amis de la Biennale des Lycées Artistiques" [www.abiliart.it](http://www.abiliart.it).

Pour toutes questions concernant le règlement, les modalités de participation, des contenus de nature technique et pour l'envoi de la fiche d'adhésion et de celle de données, vous pouvez vous adresser à la référente des écoles internationales d'art pour la Biennale, en écrivant à : [biennaleinternationalschools@gmail.com](mailto:biennaleinternationalschools@gmail.com).



EXPOSITION-CONCOURS  
4ème BIENNALE DES ECOLES D'ART

“Le Future”

FICHE D'ADHESION

Nom de l'école	
Adresse de l'école	
Numéro de téléphone de l'école	
Adresse mail de l'école	
Nom du Proviseur	
Nom du Professeur référent	
Numéro de téléphone du Professeur référent	
Adresse mail du Professeur référent	
Numéro des œuvres que vous souhaitez présenter (il pourra s'agir d'une seule œuvre, ou d'une collection, composée par trois pièces au maximum)	

DATE

SIGNATURE DU PROVISEUR DE L'ECOLE



EXPOSITION-CONCOURS  
4ème BIENNALE DES ECOLES D'ART

“Le Future”

**Fiche des données de l'œuvre**

(Prier de remplir une fiche séparée pour chaque œuvre, si elle ne fait pas partie de la même collection)

- 
- **EMPLACEMENT DE L'ECOLE** (Pays – Ville):
  
  - **NOM DE L'ECOLE:**
  
  - **DEPARTMENT ARTISTIQUE:**
  
  - **TITRE DE L'OUVRE:**
  
  - **TECHNIQUE:**
  
  - **DIMENSION DE L'OUVRE** (si à exposer sur mannequin, ce n'est pas nécessaire de l'indiquer):
  
  - **AUTEUR/S OU AUTRICE/S** (Prénom - Nom):
  
  - **CLASSE OU CLASSES:**
  
  - **PROFESSEUR/S:**
  
  - **DESCRIPTION DE L'OUVRE** (max 500 frappes):
  
  - **IMAGES DE L'OUVRE** (max 4 files JPG en couleur):

DATE

SIGNATURE DU PROVISEUR DE L'ECOLE